



## POINT PRESSE

*Date :* 15 juillet 2021

*Lieu :* Palais des congrès

### Service Communication

Pauline Martineau / Tél : 05 49 64 85 26 / [martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr)

### INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

*Elus :* Jean-Michel Prieur, maire / Chantal Rivault, adjointe au commerce local

*Services :* Cécile Lagès, développeur de centre-ville

*En présence de :* Marc Poirault, président de l'association Central Parth

### NOTE DE PRESSE

## Piétonnisation des rues commerçantes : la Ville lance une expérimentation

**Afin de dynamiser le centre-ville, la Ville de Parthenay expérimente la piétonnisation de certaines rues à partir du mercredi 21 juillet.**

Cette expérimentation a pour objectif de faciliter et sécuriser les circulations piétons en centre-ville pour réaliser des achats ou se promener en famille.

L'expérimentation va durer jusqu'en janvier 2022.

Elle portera sur la rue Jean-Jaurès, de la place du Drapeau à la place des Bancs :

- Le mercredi de 7h à 22h jusqu'au 14 novembre – de 7h à 18h30 à partir du 15 novembre
- Le samedi de 12h à 19h – de 12h à 18h30 à partir du 15 novembre

En complément, afin de permettre aux gens de profiter des terrasses des bars et restaurants en soirée :

- La rue Jean-Jaurès à partir de l'Enoteka, la rue Gaston-Niquet (partie en remontant le long des Halles) et rue Jean-Jaurès à partir de la pharmacie seront fermées le vendredi et samedi de 19h à 2h.

Aucun engin à moteur ne pourra circuler dans ces rues, sur ces créneaux.

Pour les automobilistes, il sera possible d'accéder à la mairie et au quartier médiéval en empruntant la rue de la Poste.